



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES ÉCOLES **du 30 septembre au 4 octobre 2024**

ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba déclare la période du 30 septembre au 4 octobre 2024 la Semaine de reconnaissance du personnel de soutien des écoles pour souligner le travail effectué quotidiennement par ce personnel auprès des élèves de la maternelle à la 12^e année des écoles du Manitoba;

ATTENDU QUE les postes de personnel de soutien des écoles comprennent : surveillant de l'assiduité, chauffeur d'autobus scolaire, auxiliaire d'enseignement, personnel de bureau, agent de liaison communautaire, messenger, concierge, travailleur des services alimentaires, technicien en informatique et en technologie de l'information, ouvrier des services publics, bibliotechnicien, préposé à l'entretien, ouvrier qualifié, mécanicien et agent de sécurité;

ATTENDU QUE le personnel de soutien des écoles joue un rôle essentiel dans les écoles et dans le fonctionnement du système de l'éducation du Manitoba;

ATTENDU QUE le personnel de soutien des écoles aide les écoles à faire en sorte que l'éducation que nos élèves reçoivent soit stimulante et de grande qualité et les prépare à l'apprentissage continu et à la participation citoyenne dans une société équitable, démocratique et durable;

ATTENDU QU' il est indiqué de reconnaître et de remercier le personnel de soutien des écoles du Manitoba pour la contribution et l'engagement dont ils font preuve pour l'éducation de nos élèves;

ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba encourage les citoyens de partout dans la province à exprimer leurs remerciements au personnel de soutien des écoles au Manitoba;

Nous, Nello Altomare, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente que la semaine du 30 septembre au 4 octobre 2024 sera la

SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES ÉCOLES

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement.

Original signé par

Nello Altomare
Ministre Éducation et
Apprentissage de la petite enfance